

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS 2023



Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

Rapport annuel sur les faits saillants 2023

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, lors de la séance ordinaire du 10 juin 2024, le maire a présenté les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le **31 décembre 2023**.

La firme comptable Daniel Tétreault C.P.A. d'Amos a vérifié les livres de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults. La présentation des états financiers au 31 décembre 2023 a été présentée aux élus le 12 février 2024 et par la suite ceux-ci ont été déposés en séance ordinaire le 13 mai 2024. Selon le rapport sur l'audit des états financiers consolidés à la section opinion, les vérificateurs ont noté que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023.

Rapport financier 2023



Les états financiers au 31 décembre 2023 se révèlent comme suit :

| | |
|--|-------------------|
| Revenus de fonctionnement : | 2 128 621 \$ |
| Charges : | (1 854 188 \$) |
| Immobilisations | 260 225 \$ |
| Financement | (73 993 \$) |
| Affectations | 163 868 \$ |
| Excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales | 296 797 \$ |

ANNÉE 2023, TRAITEMENT DES ÉLUS

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

| Municipalité | Rémunération | Allocation de dépenses |
|----------------|--------------|------------------------|
| Maire | 10 809,41 \$ | 5 404,70 \$ |
| Par conseiller | 3 693,62 \$ | 1 846,81 \$ |

* Ces montants incluent la rémunération annuelle d'un mandant complet par membre du conseil

Les membres du conseil se sont réunis officiellement en 2023, 17 fois, soit 12 séances ordinaires et 5 séances extraordinaires.

| MRC de Drummond | Rémunération | Allocation de dépenses |
|--------------------------|--------------|------------------------|
| Maire et maire suppléant | 8 222,84 | 4 111,42 \$ |

| Régie des déchets | Rémunération | Allocation de dépenses |
|--------------------------------|--------------|------------------------|
| Conseiller, siège No 4 et No 1 | 495,00 \$ | 637,34 \$ |

RÉALISATIONS

- Asphaltage du rang Sainte-Anne ;
- Projet patinoire ;
- Réparation de la paveuse ;
- Installation d'un nouveau système de chauffage au garage municipal ;
- Engagement d'une coordonnatrice en loisirs et en communications.

PROJETS 2024

- Achat d'un nouveau camion pour la voirie ;
- Réparation de la paveuse ;
- Asphaltage des rangs et des rues de la Municipalité ;
- Visites de prévention en incendie ;
- Aménagement d'un nouvel espace de bureau à l'Hôtel de ville ;

En terminant, permettez-moi de vous remercier pour la confiance démontrée à l'égard du conseil tout au long de l'année. Je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal pour leur travail, leur collaboration et le soutien constant dont ils ont fait preuve tout au long de l'année de même que les employés municipaux permanents, temporaires, occasionnels et sans oublier bien sûr l'excellent travail de tous nos bénévoles.

Jean-Guy Hébert, maire de Sainte-Brigitte-des-Saults